

## RAPPORT D'ACTIVITE 2025

La Chambre de commerce, de l'industrie, des métiers et de l'agriculture (CCIMA) constitue, auprès des pouvoirs publics, l'organe représentatif des différents secteurs d'activité sur le Territoire. La chambre interprofessionnelle a pour attributions la défense des intérêts généraux des professionnels patentés, l'aide aux chefs d'entreprise, le conseil, la formation. **Elle donne au Préfet et à l'Assemblée territoriale des avis, conseils et informations** concernant les trois secteurs et propose et organise des actions de politique publique utiles au développement de l'économie.

La CCIMA est règlementairement un établissement public territorial dont les missions sont définies par délibération locale et arrêtés de 2002, 2009 et 2017. Elle fonctionne grâce à une assemblée de 24 représentants du monde professionnel, élus, qui élisent à leur tour un bureau composé d'un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire. Un règlement intérieur précise le fonctionnement de la chambre. Les dispositions nationales applicables aux chambres de commerce, des métiers et d'agriculture ne sont pour la plupart pas applicables à la CCIMA, bien qu'elle soit associée aux travaux des réseaux nationaux de chambres.

Elle participe à la gestion de structures externes ayant un rapport direct avec la vie des entreprises, et doit contribuer au développement de leurs exportations. **En 2025, la CCIMA représente 1391 patentes contre 1354 en 2024**, 1272 en 2023, 1217 en 2022, 987 en 2021, 861 en 2020, 732 en 2019, 582 en 2017. Une patente est une activité professionnelle. Une même entreprise peut exercer plusieurs activités, différentes ou complémentaires (par exemple l'agriculture et l'agro transformation) : le nombre de patentes ne correspond donc pas aux nombres d'entreprises *stricto sensu*. Environ trois quarts des patentes sont détenues à Wallis et un tiers à Futuna, un tiers sont des cheffes d'entreprises. 19 % des entreprises exercent dans le secteur primaire, 27 % dans le secteur du commerce et de l'industrie et 54 % dans le secteur de l'artisanat et des services. Fin 2025, la CCIMA comptait 11 salariés dont 3 à Futuna. La CCIMA accueille très régulièrement des stagiaires et des engagés de services civiques, dont plusieurs sont devenus agents de la chambre.

La CCIMA a pour raison d'être de **développer le secteur privé**, d'augmenter la part de salariés dans les entreprises, de faciliter l'emploi privé et la création d'entreprises et de **promouvoir l'entrepreneuriat**. La CCIMA **conseille et accompagne** les patentés, porteurs de projets, créateurs d'entreprises, présents sur le territoire ou qui souhaitent s'y installer. Elle les aide dans leurs **démarches**, leur **recherche de formation, de financement** et toute initiative visant à augmenter leur mise en marché et rentabilité. La CCIMA a également pour rôle de conseiller les pouvoirs publics, le Préfet et l'Assemblée territoriale, et de leur donner les informations sur toutes questions concernant les trois secteurs d'activité et l'économie du territoire.

Pour accomplir ces missions, la CCIMA a un large **réseau de partenaires locaux, régionaux et nationaux**. Elle mène des actions de **coopération** afin de donner aux patentés accès à des formations, assistances et marchés extérieurs ; et remplit un rôle de **médiation** entre les patentés et des interlocuteurs locaux comme la banque, l'administration ; régionaux ou nationaux, comme BPI France par exemple.

La CCIMA est associée aux **réflexions territoriales pour le développement économique** du territoire par exemple sur la définition des projets présentés aux instruments financiers de l'Union européenne, la définition de politiques sectorielles ou de coopération, la mise en place d'outils et d'un cadre favorable au développement économique du territoire.

### **2025 : année de mandat interrompu et mouvementée**

L'année 2025 a été particulière pour la CCIMA marquée début juillet par la **dissolution de l'équipe** dirigeant la chambre et la nomination d'une commission provisoire en charge des affaires administratives courantes.

L'année 2024 avait été la seconde année de mandat complète pour l'équipe élue à la tête de la CCIMA en 2022, en période d'inflation en baisse, d'« année blanche » budgétaire et dans un contexte géopolitique régional agité. Les émeutes de Nouvelle-Calédonie avaient en effet considérablement affecté les accès et la situation économique de Wallis et Futuna. Cette situation perdure en 2025 avec un flux soutenu de familles d'origines wallisiennes et futuniennes qui reviennent sur le territoire. A la CCIMA cela se traduit par des demandes d'informations pour la création d'entreprises et sur l'environnement administratif et juridique local. Ces nouveaux arrivants ont des pratiques entrepreneuriales différentes et bousculent parfois les équilibres.

Du point de vue de la gestion, l'équipe en place a poursuivi en 2025 la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de **l'audit financier et organisationnel** commandé par le président dès son élection et réalisé par KPMG. La CCIMA a ainsi redéfini des procédures d'engagement, les seuils et rôles respectifs liés à l'engagement et la liquidation des paiements. L'imputation des dépenses et le suivi des conventions de financement ou fonds dédiés ont été cadrées. Ainsi, en fin d'année 2024, pour la première fois, KPMG, commissaire aux comptes, avait **certifié sans réserve les états financiers de la chambre**.

Le premier trimestre 2025 a vu des réalisations dans le domaine du secteur primaire notamment, avec la participation au Salon International de l'Agriculture aux côtés de la Polynésie française et Nouvelle-Calédonie et la création de la fédération des chambres d'agriculture du Pacifique (cf. infra). La situation s'est tendue politiquement en interne au second semestre. Alors que des partenariats sont en négociation avec des organisations de Nouvelle-Calédonie, le président en place fait face à une fronde d'élus opposés à sa politique, sa gestion de la chambre, et à l'action qu'il conduit contre la chefferie.

Début mai 2025 le président réussit à réunir la commission des finances pour pouvoir présenter le rapport du commissaire aux comptes et la proposition de budget rectificatif qui doit permettre à la chambre d'obtenir son second versement.

En mai 2025, bien qu'ayant apporté les éléments de réponse sur lesquels il était pris à partie, le président convoque l'Assemblée générale de la chambre à deux reprises mais n'obtient pas le quorum. Une quinzaine d'élus boycottent en effet la réunion et demandent par la suite au Préfet de convoquer une Assemblée générale extraordinaire avec pour point unique la révocation du président. Le Préfet répond qu'il n'en a pas juridiquement le pouvoir, le président seul pouvant convoquer une assemblée.

En juin, le vice-président convoque de son propre chef une Assemblée générale extraordinaire qui prononce la révocation du président et la prise de fonction du vice-président, dans l'attente de

l'élection d'un nouveau président.

Le Préfet constate l'existence d'un exécutif bicéphale et une situation de blocage institutionnel comme constituant un dysfonctionnement, au sens des textes qui régissent la CCIMA ; il demande donc à l'Assemblée territoriale de prononcer la dissolution de la CCIMA.

Début juillet, trois délibération et arrêtés d'application qualifient juridiquement la situation, prononcent la dissolution de l'assemblée générale des élus de la CCIMA et nomment une commission provisoire pour la gestion des actes d'administration conservatoires et urgents de la chambre.

La commission est composée d'Aline Weber, cheffe du service des finances, présidente ; Chanel Telepeni, chef du service de la réglementation et des élections ; Jean-Paul Mailagi, président de la commission des finances de l'Assemblée territoriale ; Charles Gaveau, président de la commission des affaires économiques, du développement et du tourisme de l'Assemblée territoriale.

Les élections des 24 administrateurs de la CCIMA sont convoquées par arrêté pour le 23 septembre. Le rôle des patentes ayant été émis tardivement à Futuna, le délai n'est pas suffisant pour établir la liste électorale. L'administration décide donc du report et les élections sont convoquées le 17 décembre 2025.

De juillet à décembre 2025, la commission provisoire gère les affaires de la CCIMA, dans le respect des procédures d'engagement et de liquidation des dépenses, signées systématiquement par deux membres de la commission. Les actions menées par la CCIMA sont alors celles qui étaient déjà programmées, notamment financées par des crédits territoriaux ou identifiées clairement dans le budget primitif de la chambre.

Lors des élections du 17 décembre, 4 listes se présentent dans le secteur primaire ; 4 dans le secteur du commerce et de l'industrie ; 5 dans le secteur de l'artisanat et des services.

A la suite du scrutin du 17 décembre les 24 administrateurs de la CCIMA sont nommés.

Une Assemblée générale d'installation et élective est convoquée le 22 décembre.

A l'issue de sa réunion, Kamaliele Valefaka'aga devient président de la CCIMA pour la période de 2025 à 2030, aux côtés de Sosimo Kauvaetupu, vice-président, Jean-Baptiste Mulikihaamea, trésorier et Petelo Hakomani, secrétaire. Le bureau nouvellement élu est issu du secteur du BTP et revendique que la CCIMA s'investisse davantage dans ce domaine.

Pour la première fois les nouvelles dispositions statutaires relatives au vice-président de la CCIMA ont été appliquées lors de cette élection, afin d'assurer la présence d'un Wallisien et d'un Futunien entre le président et le vice-président. Une partie des élus patentés à Futuna contestent l'interprétation des textes et quittent l'assemblée générale, puis forment un recours pour demander l'annulation des élections. Le recours sera rejeté en première instance début 2026.

### **Ressources CCIMA :**

En 2025 la CCIMA a bénéficié de ressources territoriales à hauteur de 73 288 701 CFP. En application des textes qui la définissent, la CCIMA perçoit les centimes additionnels, correspondant à 30% des droits de patente, versés par tous les patentés ; 30% de la taxe sur les sociétés sans activité ; et 30 %

des droits proportionnels, la taxe de 2% versées par tous les importateurs privés du territoire. Il est à noter que le montant de la taxe sur les sociétés sans activité est fortement en baisse en 2025, en raison d'un changement de définition de son champ d'application. La CCIMA a d'autres ressources contractuelles sur projets.

La CCIMA n'ayant pas eu de bureau exécutif durant la moitié de l'année, il a été impossible de rechercher d'autres sources de financement, par exemple par réponse à des appels à projets.

### **Développement du secteur primaire : un axe toujours fort pour la chambre.**

La CCIMA a employé en 2025 **4 agents consacrés au secteur primaire** : 2 techniciens et 1 ingénieur à Wallis, et 1 technicien à Futuna, soit plus du tiers des ressources humaines de la chambre. Il est à noter que les autres secteurs (commerce et industrie ; artisanat et services) n'ont pas de personnels dédiés.

Ces agents effectuent des tournées hebdomadaires auprès des patentés du territoire et leur fournissent un **accompagnement technique** et de commercialisation de leur production.

Concernant **l'alimentation**, le territoire va être soutenu par le **12<sup>ème</sup> programme régional de l'Union européenne** qui consacrera 36 millions d'euros à cette thématique pour les 3 PTOM français du Pacifique. Il suivra le programme PROTEGE (Projet régional océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes) qui s'est clôt en 2024 sur un bilan mitigé.

Sans aller jusqu'à la répartition entre territoires, en 2024 une réflexion s'est engagée entre PTOM pour définir les orientations du programme qui sera proposé à l'UE. Pour l'Union il est très clair que ce programme ne pourra que venir compléter des actions déjà soutenues localement et cofinancées.

Le territoire, via son service en charge des politiques européennes, a demandé aux différents services et acteurs de faire des propositions d'actions concrètes chiffrées qui ont été adressées aux élus et validées.

La CCIMA porte trois actions :

- Un programme de développement pour la sécurité alimentaire de Wallis et Futuna. Le programme vise à répondre au manque de production locale en soutenant durant 5 ans le développement des filières agricoles (végétales et animales) par la mise en place d'actions de soutien aux entreprises du secteur. Le programme a pour ambition de permettre la mise en culture de 40 hectares répartis sur une dizaine d'exploitations. Il prévoit le partage de connaissances avec des agriculteurs d'autres contextes géographiques similaires.
- La création de centres de collecte et de transformation des productions primaires de Wallis et Futuna. Dans une logique de développement de filières, il consiste à acquérir des équipements mutualisés permettant d'offrir de nouveaux débouchés aux producteurs en amont et d'accompagner le développement d'acteurs de l'aval.
- La création d'une marque label « Fait à Wallis et Futuna » pour valoriser et protéger les créations wallisiennes et futuniennes.

En l'absence d'exécutif à la CCIMA, les actions n'ont pas pu être adoptées en 2025.

Les programmes auraient dû être validés fin 2025 pour une mise en œuvre au premier semestre 2026. Néanmoins le pilotage global du programme a pris du retard. Les agences désignées pour l'exécution du programme sont la Communauté du Pacifique et Expertise France. En fin d'année 2025, les échanges pour définir régionalement de manière concertée les actions à conduire n'ont pas encore eu lieu. La création de la fédération des chambres d'agriculture du Pacifique (Fed-Capp) a permis d'identifier un acteur à vision claire et dimension régionale.

D'un point de vue général, la production locale à Wallis et Futuna reste insuffisante par rapport à la demande des consommateurs, et la mise en réseau entre le potentiel de production des jardins et les acheteurs doit être renforcée par la création de lieux de vente.

Ainsi, à **Futuna**, la CCIMA a finalisé le **marché d'Alo**, à Malae, inauguré en janvier 2025. Le marché est ouvert une fois par semaine. Il doit intégrer à terme une unité de transformation agricole et éventuellement permettre la collecte de fruits et légumes avant livraison aux écoles et collèges. Le marché bénéficie d'équipements grâce au soutien de l'Assemblée territoriale. Un **camion** a été acheté en cours d'année pour pouvoir l'approvisionner.

Outre les marchés hebdomadaires, le marché d'Alo accueille des marchés thématiques, comme le festival Faiva o Futuna, dédié à la transmission des savoirs artisanaux traditionnels, en juillet ; le marché des agripreneurs, de la sécurité alimentaire et des petits entrepreneurs (MASAPE), en septembre.

La CCIMA contribue à structurer la production des cultivateurs de taros et leur exportation vers Wallis, notamment en demandant de dédier des vols exclusifs au fret entre les deux îles.

Toujours à Futuna, la chambre engage cette année la commande d'une pépinière afin de produire des arbres fruitiers et plantes pour approvisionner les patentés de l'île. Enfin la CCIMA fait l'acquisition d'une serre de vanille, sur les conseils notamment de l'EPIC vanille de Tahiti et de cultivateurs ultramarins.

**A Wallis**, la CCIMA a organisé **6 marchés ou foires**. En début d'année, la CCIMA a signé une convention avec le village de Tapa et installé des compteurs électriques afin de tenir tous ses événements sur le site de Fuga'Uvea.

Le marché de début octobre s'est réuni Place Sagato Soane, de manière dérogatoire à ce principe et à l'initiative de la commission provisoire. Il a rassemblé deux événements : la **5<sup>ème</sup> édition du rendez-vous des petits entrepreneurs**, le **marché de l'alimentation saine** et le village de l'alimentation. Ce marché a connu une affluence importante avec une grande variété de produits en vente et l'organisation de concours : plus beau stand, plus beau panier garni, meilleur dessert, innovation en agro transformation, concours de cuisine réalisé sur place à partir d'un panier de produits locaux.

En fin d'année en décembre, la CCIMA a pu organiser une nouvelle édition de la **Foire de Noël les 12 et 13 décembre**, sur le site de Tapa. Il s'agit de la 5<sup>ème</sup> édition, et la Foire est à présent un événement identifié comme annuel et attendu. L'événement a été soutenu par des fonds territoriaux issus de la stratégie numérique et par le Fonds Pacifique.

La Foire a dans son identité d'être un **événement commercial, familial, festif** qui rassemble les deux îles, met en avant la **production du secteur primaire** et est **ouverte sur la région** avec la participation

de partenaires du Pacifique. Elle constitue pour la population un moment de partage avec la possibilité d'assister à des concerts, animations, concours, de faire ses achats et de découvrir les productions du territoire sur deux journées et soirées. Il s'agit d'un rassemblement annuel attendu par la population, à dimension régionale, et pouvant servir de débouché, moteur et vitrine pour l'économie du territoire.

La Foire s'est organisée autour de différents espaces : un village agricole, un village de l'artisanat, un village bien être, un espace restauration, un espace buvette. Différents concours ont animé la Foire : bras de fer, toujours très populaire ; confitures, relais coco ; couture, pétanque...

La CCIMA a convié des représentants du Pacifique :

- Melaia Salacakau, responsable de FRIEND, ONG fidjienne qui participe au développement des communautés locales, conduit des programmes d'agriculture et agro transformation ;
- Alphonse Koce, chef de Maré, qui a animé des cooking class mettant en valeur les produits locaux ;
- Nicky Vergnhes, responsable de Hotu Fenua, qui approvisionne 7 cantines scolaires de Tahitien produits vivriers pré transformés et en fruits ;
- Minoru Nishi, de NishiTrading, entreprises familiale tongienne qui offre aux agriculteurs locaux une activité durable et des débouchés sur les marchés internationaux.

La volonté de la CCIMA était de s'inscrire dans le cadre de la préparation du 12<sup>ème</sup> instrument européen régional, pour la préparation d'actions liées à l'alimentation saine, la promotion des produits locaux, de leur transformation, le développement d'une offre alimentaire scolaire via des cantines. Les 4 invités ont ainsi animé une **conférence thématique** sur les cantines scolaires et les actions conduites pour approvisionner les marchés locaux et améliorer l'alimentation.

Dans le même esprit, la CCIMA a organisé une conférence sur le tourisme, afin de présenter la stratégie et sa volonté aux visiteurs.

Enfin, la Foire a accueilli une délégation d'entreprises de Nouvelle-Calédonie conduite par New Caledonia Trade and Invest (NCT&I) dont une partie travaille déjà sur le territoire.

La CCIMA continué sa fonction de **colportage** entamée en 2020 afin de fournir l'hôpital en fruits et légumes en s'appuyant sur un réseau de producteurs volontaires identifié et en jouant le rôle d'intermédiaire. Les fruits, légumes et tubercules sont collectés auprès des producteurs qui ne peuvent livrer directement, puis livrés. La CCIMA aide les patentés qui le souhaitent à effectuer leur facturation. En 2025 la CCIMA a ainsi livré 3.8 tonnes de produits frais à l'hôpital.

En 2025 un nouveau projet basé sur ce système a été lancé dans toutes les écoles primaires de Wallis : l'opération « **fruit à la récré** ». La CCIMA livre des fruits pour la pause goûter de tous les élèves du primaire une fois par semaine ; deux fois dans les écoles qui bénéficient du label « Ecoles en santé ». L'action vise à inciter à produire davantage, à éduquer au goût et à l'alimentation saine.

En 2025, 5.3 tonnes ont ainsi été livrées aux écoles. Le projet est soutenu par l'agence de santé et la direction des services de l'agriculture. Il a été étendu à Futuna en fin d'année.

En 2025, pour la troisième fois, la CCIMA a organisé un stand autonome de Wallis et Futuna au **Salon international de l'agriculture** à Paris, du 24 février au 2 mars. Pour la première fois le stand s'est

inséré dans un « **Village du Pacifique** » de 520 m<sup>2</sup> dont l'organisation a été possible grâce à la direction générale des outre-mer, qui a soutenu le projet porté par la CCIMA, la chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie et la chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire de Polynésie française. Les trois chambres ont obtenu un financement de 100 000 euros qui a permis d'organiser la représentation des territoires autour d'une grande place de Village, devant une scène où ont été organisées des conférences, animations, danses... Les trois chambres ont de plus mutualisé une salle de réunion.

Le stand de la CCIMA de 25 m<sup>2</sup> a été financé principalement grâce à la stratégie numérique soutenue par l'Union européenne. Il a accueilli 10 participants (6 de Wallis, 4 de Futuna) qui ont vendu 1 tonne de produits (750 en 2024, 500 en 2023) constitués de 77 références (52 en 2024). La CCIMA a inscrit trois produits au concours général agricole (miel et deux confitures). Les produits ont bénéficié de l'expérience des années antérieures avec une professionnalisation de l'étiquetage, l'identification de nouveaux débouchés. La culture de Wallis et Futuna a été mise en avant avec 4 groupes de musique et danse et 2 de chants présents sur 8 journées. Une soirée spéciale Wallis et Futuna a réuni des invités et partenaires ainsi que les membres de la communauté métropolitaine, evasanés et étudiants. Le XV du Pacifique a symboliquement ouvert le Village du Pacifique.

Il est à noter qu'en raison des événements connus en Nouvelle-Calédonie en 2024, il n'a pas été possible à la chambre calédonienne d'avoir une représentation, pour des raisons budgétaires. Dans ce contexte, la CCIMA a souhaité aider son homologue et a financé le déplacement à Paris de deux représentants de la CAP NC.

Le Village unifié et bien identifié a permis des interactions entre territoires et la visibilité des projets communs portés par les trois chambres aux différents décideurs, ministres, députés, sénateurs, conseillers, partenaires, etc. La communication confiée à Peyssa Kolivai a assuré une présence efficace sur les réseaux sociaux.

Le point d'orgue de la coopération entre territoires a été la signature de la convention de **constitution de la Fédération des Chambres de l'Agriculture et de la Pêche du Pacifique**, la Fed-Capp, en présence du Président de Chambres d'agriculture France. La Fédération a défini sa stratégie commune pour la souveraineté alimentaire du Pacifique autour de 5 axes :

- la souveraineté alimentaire et la transition alimentaire durable,
- la valorisation et la transformation des productions locales,
- la résilience des systèmes alimentaires face au changement climatique
- l'appui à la nouvelle génération agricole.
- l'intégration économique régionale : vers un marché agricole commun du Pacifique

La Fed-Capp a été identifiée dès sa création comme un des **acteurs clés pour la mise en œuvre des politiques agricoles et alimentaires dans le Pacifique**, en particulier de la part de l'Union européenne, dont la mise en œuvre du programme dédié au bleuissement et verdissement des systèmes alimentaires dépend de l'identification d'actions coordonnées. Les responsables de la Fed-Capp se sont rendus après le Salon à Bruxelles afin de présenter la démarche au bureau en charge des PTOM et de ce programme.

La Fed-Capp a lancé dès 2025 des **actions concrètes de coopération entre chambres**. En mai, la CAP NC lance la **culture de la fraise** en Polynésie française. Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie produisant trop de viandes par rapport à la population réduite suite aux émeutes, une opération de **promotion des viandes et pommes de terre calédoniennes** a été conduite en mai en Polynésie, en partenariat avec

l'OCEF afin de présenter les produits aux acheteurs et restaurateurs locaux. En juillet la même opération a été conduite à Wallis et 70 kilos de viande (porc, bœuf, cerf) et 15 de pommes de terre ont été préparées par le lycée hôtelier de Wallis et servies à un public d'importateurs et restaurateurs. L'objectif était de promouvoir ces produits auprès des importateurs et restaurateurs locaux. Dans le même temps, les représentants de la CAP NC ont soumis des recommandations aux acteurs locaux pour la mise en place de l'abattoir local ; et pour le financement de la filière agricole.

En juin, toujours dans le cadre de la Fed-Capp, un agent de la CCIMA a été **formé en abattoir** à Moindou, dans l'exploitation de Mariana Mati, qui élève et transforme du porc plein air et conventionnel afin de contribuer à la montée en compétences du territoire.

La Fed-Capp a enfin porté et été retenue pour l'**organisation du séminaire Tech and Bio** à Moorea en aout 2026. Le séminaire valorisera les méthodes de production biologiques et accueillera des représentants des autres territoires d'outre-mer.

### **Les stratégies et chantiers du territoire : des opportunités pour les entreprises**

L'année 2025 a été une année charnière pour le territoire, avec la définition de priorités et stratégies et la préparation de **grands chantiers** qui auront une action transformante et des conséquences sur le secteur privé grâce à plusieurs soutiens :

- Le 12<sup>ème</sup> instrument financier territorial dédié au tourisme
- Le 12<sup>ème</sup> instrument régional dédié à l'alimentation saine
- Le 11<sup>ème</sup> instrument thématique dédié à Wallis et Futuna à l'éco construction
- Les autres volets du programme Green Overseas, dont celui sur la finance climatique
- La stratégie Global Gateway portée par l'Union européenne dans la région
- Le Fonds Vert
- La préparation des consultations pour la rénovation du lycée d'Etat, des hôpitaux de Wallis et de Futuna, la construction de la prison, la rénovation de l'aéroport, le bâtiment des archives, le bâtiment de l'Assemblée territoriale, etc.

En 2025 la CCIMA a poursuivi sa participation à la réflexion lancée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) pour la **rénovation de l'aéroport de Hihifo**. Les aménagements proposés doivent permettre d'augmenter les espaces de restauration, d'attente, d'accueil des passagers notamment. Ces transformations sont la première étape d'une offre de service étendue et visant à accroître la concurrence. Fin 2025 le plan d'action est prêt et a été validé par l'Assemblée territoriale, sur financement de la stratégie tourisme.

Dans le même temps la CCIMA a entamé des échanges pour prendre la responsabilité de la **gestion des activités d'escale de l'aéroport** afin de mettre en place un cadre attractif pour les compagnies étrangères et de sortir du monopole exercé par Aircalin.

Pour ces projets, la CCIMA apporte son aide aux entreprises pour les préparer à répondre aux chantiers à venir.

### **Financement et structuration des entreprises / culture entrepreneuriale / Formation**

**La formation professionnelle des patentés** est une des priorités de la CCIMA. Le contexte est favorable en 2025 ainsi que pour les années à venir. La mise en œuvre de la stratégie du tourisme implique l'atteinte d'indicateurs dans ce domaine par des actions soutenues financièrement. De même, en 2025, la CCIMA s'est associée au consortium conduit par le lycée pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir » de France 2030. Le projet « Ambition et Réussite pour Wallis et Futuna » (ARTWF) retenu par le Commissariat aux Investissements d'Avenir permet d'envisager la réalisation d'ici 2030 de formations initiales et professionnelles continues dans les domaines :

- Du photovoltaïque
- De l'éco construction
- De la pêche hauturière.

Le lycée a également lancé en partenariat avec la CCIMA des expérimentations en 2025, dans le cadre d'ARTWF ou de son activité ordinaire, qui peuvent constituer avec des actions de transfert des produits pour le marché wallisien et futunien : fabrication de briques de terres crues ; conception et commande d'un tunnel de surgélation du fruit à pain.

Fin 2025, la CCIMA a organisé des formations répondant aux objectifs de la stratégie tourisme :

- Gestion d'une petite structure hôtelière, en partenariat avec la CCI NC, réalisée à Wallis
- Conception et conduite d'un projet touristique, en partenariat avec la CCI NC, réalisée à Futuna
- Anglais du tourisme et de la culture, réalisée à Wallis et Futuna.

Chaque formation a réuni une dizaine de participants et duré 40 heures. La CCIMA a de plus conseillé et accompagné des patentés individuellement dans leur démarche de recherche de formation et de financement.

La CCIMA va poursuivre cette action et se positionner en 2026 comme opératrice de formation, en partenariat avec les acteurs du territoire et son réseau de chambres partenaires.

**L'accompagnement des porteurs de projets** et entreprises est une partie importante de l'activité de la CCIMA, notamment pour avoir accès à des subventions territoriales, dans le cadre du **CTAI** (code territorial des aides à l'investissement) et des aides du domaine du secteur primaire soutenues par le **MASA** (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire) notamment. La CCIMA aide de plus les porteurs dans leurs démarches vis-à-vis de la banque, pour les ouvertures de compte, plus rarement les demandes de prêts, et vis-à-vis d'autres organismes de financement.

Par ailleurs, la chambre accompagne les personnes qui veulent créer une entreprise et prendre une patente dans leurs démarches : 37 entreprises ont été accompagnées et conseillées en ce sens à Wallis en 2025.

En 2025 la CCIMA a aidé à l'ouverture de **29 comptes professionnels** à la BWF à Wallis. Elle a réalisé **29 budgets prévisionnels** pour les entreprises. Malgré ces chiffres, les relations avec la banque locale restent très compliquées et la CCIMA est fréquemment contactée par des patentés ou futur patentés qui ne réussissent pas à avoir de réponse de la banque pour des ouvertures de compte ou demandes

de prêt. Les Calédoniens qui s'installent à Wallis en particulier sont particulièrement surpris des délais qui peuvent prendre plusieurs mois pour ouvrir un compte bancaire.

La présence de Be Bunk à Wallis et Futuna s'est renforcée en 2025, avec les premières créations en fin d'année de comptes professionnels en Nouvelle-Calédonie, avant Wallis et Futuna.

La chambre a accompagné en 2025 la rédaction de 24 dossiers pour le CTAI. Le montant alloué au dispositif a été record, dépassant 200 millions, avec un nombre important de projets liés au tourisme. Il reste cependant regrettable que les dossiers ne soient pas davantage solides avant d'être validés par les élus territoriaux.

En 2024, l'Administration supérieure a adopté la **plateforme Chorus Pro** pour le paiement de toutes ses factures. Les entrepreneurs qui ont des contrats avec l'administration doivent s'enregistrer sur la plateforme, déposer leur bon de commande, puis leur facture. Le service à l'origine de la commande valide le service fait, ce qui enclenche le paiement en améliorant son délai. Le service des finances a formé 3 agents de la CCIMA afin qu'ils puissent accompagner les patentés dans leurs démarches sur Chorus Pro. La CCIMA a ainsi aidé 85 entreprises sur l'année (53 en 2024).

La CCIMA propose aux entreprises un service de comptabilité sur abonnement avec son **centre de gestion** (CGA). Malgré l'intérêt du dispositif pour la pérennité des entreprises et son attractivité économique, l'activité du CGA reste faible en 2025 et concerne 20 adhérents, dont 1 nouveau. La tenue d'une comptabilité et la publication des comptes ne sont pas obligatoires à Wallis et Futuna. Il s'agit pourtant de démarches indispensables pour le développement des entreprises : c'est la démarche que propose le CGA, à un tarif avantageux, sur les deux îles.

Beaucoup d'entreprises ne distinguent pas encore patrimoine personnel et professionnel et n'ont pas de comptes distincts. Cette tendance est renforcée par les difficultés que peut prendre l'ouverture d'un compte professionnel à Wallis. Certaines entreprises font appel à des cabinets d'expertise comptable externe au territoire ; cependant en l'absence d'obligation de publication des comptes, il est difficile d'avoir des données. Cela a été constaté lors du travail en 2024 de l'IEOM pour établir une nouvelle évaluation du PIB de Wallis et Futuna.

Des avancées ont toutefois été faites : les textes réglementaires qui encadrent les dispositifs de subvention (Code territorial des aides à l'investissement, aides du Ministère de l'Agriculture – MASA) ont intégré des dispositions pour demander la production d'une comptabilité à partir d'une certaine ancienneté, ou dans un cas de renouvellement ; par ailleurs la prise en charge de l'adhésion au CGA est possible pour les bénéficiaires de l'aide la première année.

Afin de continuer à promouvoir le service proposé, le CGA et ses comptables ont réalisé 2 séquences d'information publique à Futuna. Par ailleurs la CCIMA a porté auprès des décideurs locaux la demande qu'une obligation de tenue de comptabilité soit créée, de même que d'enregistrement auprès de la Caisse de Retraite.

Afin de diffuser la **culture entrepreneuriale**, la CCIMA a organisé pour la 5<sup>ème</sup> fois le **rendez-vous des petits entrepreneurs**. Ouverts aux jeunes de 6 à 17 ans, l'événement permet aux jeunes de créer une entreprise d'un jour pour vendre un produit ou service lors d'un marché spécial. La CCIMA prépare les jeunes durant deux mois avant le marché, sur les différentes composantes de l'entrepreneuriat dans les phases d'idéation, de prototypage, de construction d'un budget, de marketing et de posture de vente. Le RDVPE est fait en partenariat avec les établissements scolaires et les entreprises du territoire, il connaît tous les ans un succès important.

Le tissu économique de Wallis et Futuna est fragile, et quelques exemples l'illustrent en 2025. **L'ADIE** était sous-locataire de la CCIMA à Futuna, afin de favoriser les synergies entre acteurs.

L'association qui accompagne depuis plus de 15 ans les micro entrepreneurs du territoire a dû quitter les bureaux et ne pas renouveler le contrat de son employée sur place suite à la décision du territoire de réduire sa subvention.

Par ailleurs, **Initiative Wallis et Futuna**, créée en 2024 n'a pas réussi à sécuriser son fonctionnement. L'association visait à permettre à des entreprises du territoire d'avoir accès à des prêts d'honneur à 0%, adossés à des prêts bancaires. Elle devait fonctionner grâce à des chefs d'entreprise ou anciens chefs d'entreprise bénévoles. Au milieu de l'année 2025, son président a dressé un bilan négatif du dispositif. Malgré des procédures simplifiées, aucun dossier satisfaisant n'a été présenté à Initiative WF ; le nombre de bénévoles reste largement insuffisant ; les ressources humaines consacrées à l'association sont également insuffisantes ; enfin le contexte national du réseau, appelé à utiliser un nouveau logiciel n'a pas favorisé une appropriation graduelle par les acteurs locaux.

### Coopération régionale et nationale

La CCIMA étant une chambre interconsulaire, elle réunit les activités d'une CCI, d'une chambre des métiers et d'une chambre d'agriculture. A ce titre elle est associée aux travaux des réseaux de chambres nationaux, qui peuvent appuyer ses actions et faciliter la mise en relation avec des acteurs nationaux ou des partenaires d'autres territoires d'outre-mer.

Le salon international de l'agriculture constitue un moment clé pour les partenariats dans ce domaine avec la création de la Fed-Capp.

Les échanges avec la Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire de Polynésie française et la chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie se sont approfondis en avril lors d'une rencontre entre présidents en Nouvelle-Calédonie. A cette occasion les trois chambres ont tenu l'AG constitutive de la Fed-Capp, défini le montant des cotisations, les projets pour 2025, dressé le bilan du Village du Pacifique 2025 et conçu le projet à soumettre à la DGOM pour 2026.

La CCIMA a eu des échanges en avril 2025 avec la CCI NC et une convention de partenariat a été conçue afin d'accompagner la CCIMA dans le domaine des formations ; de la gestion de l'aéroport ; de l'accompagnement à l'export.

Toujours avec la CCI, la CCIMA a renouvelé sa participation à l'EEN TONIC (European Enterprise Network) le plus gros réseau d'entreprises d'Europe qui rassemble les CCI de Paris Ile de France, Normandie, Centre Val de Loire, Polynésie française, Nouvelle Calédonie et BPI France.

Le cluster accompagne les entreprises membres dans les domaines de l'internationalisation (export) et de l'innovation. Pour la CCIMA, un projet de mission relative à la protection intellectuelle a été conçu, afin de protéger les créations et le patrimoine du territoire.

Fin 2024 la CCIMA avait signé une convention de partenariat avec NCT&I (New Caledonia Trade and Invest), cluster d'entreprises calédoniennes dédié à l'export. Le partenariat est la suite d'une première convention signée en 2017, de deux missions de NCT&I à Wallis et de contacts depuis plusieurs années entre entreprises calédoniennes et wallisiennes et futuniennes. La connaissance mutuelle est à présent meilleure, les réussites et apports réels. Le modèle promu dans la convention est celui du co-développement et de la joint-venture. Le partenariat vise à poursuivre ces avancées en donnant un avantage aux réponses concertées aux consultations publiques ; à développer les

financements ; accroître les compétences ; s'attacher ensemble à trouver des solutions aux problèmes de fret et douane.

Plusieurs entreprises membres de NCT&I qui travaillent déjà avec des entreprises wallisiennes et futuniennes étaient présentes à la Foire de Noël de 2024 et sont revenues en 2025. Elles ont pu échanger avec les visiteurs et autorités et présenter des réalisations concrètes et bénéfiques pour les consommateurs du territoire, avec par exemple la vente d'ouvrages métalliques comme des carports et bungalows fabriqués sur place.

En septembre, le Pacific Business Forum organisé par l'Union européenne à Fidji a permis à la chambre de présenter à un panel d'investisseurs et partenaires potentiels le secteur privé de Wallis et Futuna, les priorités territoriales et possibilités d'investissement.

Enfin, en fin d'année 2025, un memorandum of understanding a été signé entre le territoire et les îles Fidji. En préparation depuis 7 ans, cet accord permet de rouvrir des coopérations concrètes qui avaient été lancées dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et bien sûr du transport aérien et maritime. La CCIMA s'était investie dès 2018 en définissant notamment les priorités d'action conjointe dans le cadre d'une mission coconstruite avec la Poetcom et financée en partie par le Fonds Pacifique.